



La commune a fait son choix

- 10
- 11
- 12/13
- 15
- 16
- 17
- FRIBOURG *Etudiants à la rencontre des jeunes migrants*
- FRIBOURG *Six sites pour huit cuisines ambulantes*
- SARINE *Tous les candidats en lice pour les communales*
- JUSTICE *Peine réduite pour un prédateur sexuel*
- ESTAVANNENS *Une montgolfière dans les arbres*
- AVENCHES *Un renouvellement des autorités attendu*

Les détaillants du cru souffrent

ÉCONOMIE • *L'année 2015 a été «compliquée» pour le commerce de détail fribourgeois, selon Christian Riesen. Le président de la faïtière cantonale évoque les mues que connaît le secteur.*

FRANÇOIS MAURON

Depuis une année, la cherté du franc plombe l'économie fribourgeoise, en particulier l'industrie d'exportation. Mais elle n'est pas la seule à souffrir. Le commerce de détail est aussi affecté par le poids de la monnaie nationale, qui a fait baisser ses marges. Cela alors que la branche est bouleversée par les achats en ligne, toujours plus nombreux. Le point avec Christian Riesen, président de la Fédération cantonale fribourgeoise du commerce indépendant de détail, laquelle regroupe 800 membres.

Manor a annoncé récemment la fermeture de son magasin de Morat. Parce qu'il n'est plus rentable. Est-ce symptomatique des difficultés que rencontre la branche dans le canton?

Christian Riesen. Effectivement, c'est symptomatique. D'une part un groupe d'importance nationale estime qu'un point de vente doit disposer d'une certaine surface, en l'occurrence 1500 m², pour permettre de dégager une rentabilité. Des conditions qui ne sont pas réunies à Morat, où le magasin est plus petit. D'autre part, cela témoigne du combat que le commerce de détail doit mener face à la concurrence du marché en ligne – même si les acteurs sont parfois les mêmes. Ce sont des phénomènes qu'on ressent, dans notre canton comme ailleurs en Suisse.

Les consommateurs vont donc moins dans les magasins et achètent davantage via internet? C'est une réalité. Le commerce de détail doit en tenir compte et se réinventer. Manor répond à ce défi en misant sur des espaces de vente plus grands pour accueillir les clients. De manière générale, les acteurs de notre branche doivent offrir aux consommateurs une expérience exceptionnelle, différente. Il faut donner envie aux gens de se déplacer, plutôt que d'effectuer leurs achats en tapotant sur leur clavier d'ordinateur, leur tablette ou leur smartphone, dans les transports publics en rentrant du travail.

Une expérience exceptionnelle, différente... Concrètement, qu'est-ce que ça signifie? Cela veut dire faire attention aux relations humaines, prodiguer des conseils de qualité, faire vivre une expérience d'achat. Les clients doivent pouvoir voir les produits, peut-être les toucher, dans un environnement plus agréable, qui leur donne envie

de franchir le pas. Sur internet, les magasins sont ouverts 24 heures sur 24 mais l'accueil est froid, et on ne peut pas sentir les produits. C'est pourquoi les détaillants fribourgeois devront sans doute réfléchir aux meilleurs horaires d'ouverture, pour qu'ils soient mieux adaptés aux modes de vie, ainsi qu'au choix et à la présentation des marchandises qu'ils proposent dans leur commerce. Sans parler de l'accueil, qui est primordial. Il faut donner de la valeur à tous ces services.

«Il faut donner envie aux clients de se déplacer»

CHRISTIAN RIESEN

Vous souhaitez un élargissement des horaires des commerces, notamment le samedi. Il s'agit d'un vieux combat au plan cantonal. Mais cela signifierait aussi une péjoration des conditions de travail du personnel de la vente. Je souhaite surtout une plus grande flexibilisation des horaires correspondant aux besoins des commerçants fribourgeois. En ce qui me concerne, les enseignes que je dirige sont fermées le samedi après midi. Un élargissement des heures d'ouverture ne me serait donc pas utile. En revanche, une telle mesure pourrait l'être pour d'autres détaillants car cela leur permettrait d'augmenter leur chiffre d'affaires. Que ça soit le samedi en fin d'après-midi ou alors en semaine, tôt le matin. Ce serait, dans ce domaine aussi, une manière de coller au plus près à la réalité quotidienne du public.

Sans doute, mais ça péjorerait les conditions de travail des vendeurs. En êtes-vous sûr? Si on fixe un cadre avec un nombre d'heures obligatoires par semaine, cela péjorerait-il réellement les conditions de travail? Je n'en suis pas certain. Il y a beaucoup de monde qui a envie de travailler. Et dans les cantons voisins, les employés qui terminent à 17 heures le samedi n'ont certainement pas des conditions de travail moins bonnes que leurs homologues fribourgeois. Celles-ci sont simplement différentes mais les travailleurs ne font pas plus d'heures par semaine qu'ici.

Sentez-vous les effets du franc fort sur le commerce de détail fribourgeois? Oui, d'autant plus que la cherté de la monnaie nationale stimule



Christian Riesen, président de la Fédération cantonale du commerce indépendant de détail. VINCENT MURITH

les emplettes sur internet et le tourisme d'achat. Le franc fort s'est traduit par une chute des prix, accompagnée par une réduction des marges et des chiffres d'affaires. Pour compenser ce phénomène, nous essayons de vendre davantage de produits. Mais la situation économique – nous sommes loin d'une surchauffe – n'est pas favorable.

Conséquence: l'année 2015 a été compliquée pour les acteurs du commerce de détail. Chacun essaie de prendre des parts de marché à ses concurrents, les combats sont quotidiens. Il faut aussi être inventif. Pour ma part, j'ai accru le volume des importations directes, pour présenter des prix compétitifs.

Les commerçants fribourgeois affirment désormais sentir eux aussi les effets du tourisme d'achat hors des frontières suisses. Ce phénomène est-il quantifiable? Il n'existe pas de données au niveau cantonal. Mais, de façon empirique, on peut observer que nombre de Fribourgeois vont faire leurs courses en France voisine. Avec la différence favorable du taux de change, en tout cas lors du premier semestre de 2015, cela a été la ruée vers ce nouvel eldorado. A présent, la situation s'est un peu calmée. Ce

n'est quand même pas évident de multiplier les kilomètres pour effectuer ses courses hebdomadaires. Mais certaines habitudes ont été prises, qui n'existaient pas auparavant.

La croissance démographique du canton de Fribourg est en train de fléchir. Quel effet aura ce phénomène sur le commerce de détail? A terme, le risque est que le bassin de population stagne et que la demande soit en berne. L'offre en commerces de détail s'est beaucoup accrue ces dernières années dans le canton de Fribourg. Elle pourrait, selon l'évolution démographique, devenir pléthorique par rapport à la demande. Il n'est pas possible de prédire l'avenir mais il faut être attentif à la situation, notamment si l'on songe à ouvrir de nouvelles surfaces de vente. Il est clair que si la croissance de la population continue de fléchir, il risque d'y avoir des surcapacités. I

SUD DU CANTON

Deux F-5 Tiger contrôlent un avion d'Etat

FLORA BERSET

«Interception et accompagnement d'un avion de ligne dans le ciel fribourgeois. Deux avions de chasse en provenance des Alpes ont bifurqué pour se porter à la hauteur de l'avion de ligne. Ils l'ont ensuite escorté en direction du nord-est.» Des lecteurs ont rapporté cette scène surprenante survenue samedi, vers 13h20, dans la région du Moléson. Photographie à l'appui, l'un d'eux évoque une vision «digne d'un film catastrophe».

Contacté à ce sujet, le Département fédéral de la défense confirme un travail d'identification par deux F-5 Tiger de l'armée suisse, tout en rassurant les esprits. «Il s'agissait de contrôler l'identité d'un avion d'Etat», indique la porte-parole Delphine Allemand. Sans pouvoir entrer dans les détails, elle précise: «Un avion d'Etat étranger qui survole la Suisse doit demander une autorisation diplomatique. Pour une question de sécurité de l'espace aérien national, les Forces aériennes vérifient qu'il s'agit bien de l'aéronef qui a été annoncé préalablement.»

Selon elle, ce genre d'intervention représente un «travail ordinaire» pour la police des airs: «Ce type de contrôle se produit environ trois cents fois par an au-dessus du territoire suisse.» I

MORAT

Des tags pour dire «la liberté»

L'individu qui avait sprayé des slogans sur les façades du poste de police de Morat, de l'Hôtel de Ville, du dépôt de la voirie de Pra Pury et d'une boulangerie est un jeune homme de 19 ans. Il a admis les faits et sera dénoncé à l'autorité compétente. Le tagueur a reconnu avoir commis ses forfaits dans la nuit du 11 au 12 janvier, précisant qu'il avait agi pour plaider en faveur de la liberté et contre la répression.

Lors d'une perquisition effectuée à son domicile, les agents de la police cantonale ont séquestré divers objets, dont de petites quantités de stupéfiants et un couteau prohibé. Le jeune homme a été remis en liberté à l'issue de son audition. Il sera dénoncé pour dommages à la propriété et pour contraventions aux lois sur les stupéfiants et les armes, communique la police. LIB

EN BREF

FUITE APRÈS LE CHOC

COTTENS Samedi à 13h30, une conductrice de 25 ans roulait sur la route de Romont vers Matran quand un automobiliste, au volant d'une Skoda Fabia gris foncé, modèle assez récent, a percuté l'arrière de sa voiture en ne respectant pas la priorité. Il ne s'est pas arrêté. Personne n'a été blessé. La police lance un appel à témoins (026 305 20 20). LIB

PRÈS D'UN EMPLOI SUR DIX DANS LE CANTON

Le commerce de détail est une branche importante de l'économie fribourgeoise. Selon une étude publiée en décembre 2012 par la Banque cantonale de Fribourg (il n'y en a pas eu d'autre sur le sujet depuis), ce secteur pèse pour près de 9% des emplois cantonaux (7705 équivalents plein temps en 2010), contre 7% au niveau national. Avec un milliard de francs, il représente entre 7 et 8% de la valeur ajoutée du canton. En 2010, son chiffre d'affaires était estimé entre 2,3 et 3,4 milliards de francs. Concernant le nombre de points de vente, il y en a actuellement un peu plus

de 1500 sur le sol fribourgeois. Au plan national, le chiffre d'affaires du commerce de détail se monte à environ 90 milliards de francs. Selon les estimations de Credit Suisse, le tourisme d'achat (les courses effectuées par les Suisses à l'étranger) a atteint en 2015 un montant de 11 milliards de francs. Quant au commerce en ligne, selon une étude du même établissement, il pèse pour 4,7% des recettes réalisées par les détaillants helvétiques en 2013, soit 4,6 milliards de francs. Cette somme devrait doubler d'ici à 2020, pour atteindre 11% du chiffre d'affaires global. FM